



# Communiqué de presse

Fos-sur-Mer, le 15 mai 2023

## "Accélérer la réindustrialisation"

### Selon René Raimondi : "Il y a urgence à aller vite"

Alors que notre territoire est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire industrielle afin de permettre à la Zone industrialo-portuaire de répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle grâce au développement d'une économie plus soucieuse de l'environnement, durable et circulaire, les annonces du président de la République souhaitant accélérer la réindustrialisation de la France grâce à des mesures réglementaires, législatives et financières vont dans le bon sens.

Le 13 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux à la population, René Raimondi en avait déjà appelé à Emmanuel Macron afin de créer un Conseil de défense de l'industrie pour répondre à l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique et l'impérieuse nécessité de réindustrialiser notre pays. Reflet de la mobilisation sans faille du maire de Fos-sur-Mer et son équipe municipale pour permettre à notre territoire de devenir le démonstrateur mondial de la décarbonation, René Raimondi a régulièrement évoqué : "Ces blocages qu'il faut rapidement déverrouiller si nous voulons y arriver. Il faut des lois d'exceptions pour avancer plus vite, pour travailler plus vite".

Lors d'un entretien organisé, en février, au palais de l'Élysée entre le maire de Fos-sur-Mer, Pierre Dharréville, député de la 13<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône et des conseillers du président de la République, puis quelques semaines plus tard lors d'une réunion interministérielle regroupant les ministères de la Transition énergétique, des Transports et de l'Écologie, René Raimondi a eu l'occasion de rappeler l'urgence de la situation, dans un contexte exceptionnel, avec de nombreux porteurs de projets qui souhaitent d'ores et déjà s'implanter au cœur de la Zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.

Selon René Raimondi : "Tout comme Dunkerque au nord, de grands projets structurants, avec à la clef plusieurs milliards d'euros d'investissement et la création de milliers d'emplois sont en train de voir le jour à Fos-sur-Mer, reflet de l'attractivité et du potentiel de notre territoire. Tout en rappelant que cette logique industrielle s'inscrit pleinement dans la préservation de l'environnement et dans le travail mené depuis de nombreuses années à tous les niveaux, la future loi sur l'industrie verte devrait permettre de confirmer la dynamique engagée en aidant notamment les industriels à s'engager dans la décarbonation et en réduisant les délais d'implantation. Ces mesures indispensables nous permettront de répondre au défi climatique et de bâtir un nouveau monde."

Contact presse  
Daniel Cismondo  
06 73 35 18 71